

Exemple de tâches liées à la sécurité

Susciter l'intérêt des visiteurs et communiquer les règles et règlements.

Passer chez les commerçants et leur demander s'il y a des problèmes liés à la sécurité.

Communiquer avec les membres du personnel de Parcs Canada pour s'assurer qu'ils sont au courant des avertissements donnés durant la nuit.

Fournir des renseignements et surveiller l'application des règlements, notamment :

- couvre-feu;
- nombre maximal d'articles/de types d'équipement par emplacement;
- maximum de deux véhicules par emplacement;
- maximum de six campeurs par emplacement;
- utilisation appropriée des génératrices;
- animaux en laisse;
- permis de camping valide;
- feux de camp dans les foyers prévus à cette fin;
- aucun enlèvement des ressources naturelles;
- abris-cuisines accessibles à tous;
- aucune consommation d'alcool de 23 h à 7 h;
- aucun article pouvant attirer les animaux sauvages n'est laissé sur place;

Exemples d'autres tâches :

- S'assurer que les installations sont fermées à clé et que tous les véhicules sont verrouillés et stationnés dans un lieu sécuritaire.
- Vérifier les bâtiments des toilettes/douches durant les patrouilles de nuit pour relever toute activité inhabituelle.
- Jeter un coup d'œil sur la yourte et les tentes oTENTik pour s'assurer qu'il n'y a aucun dommage ni vandalisme (surtout les nuits où elles ne sont pas occupées).
- Enlever tous les déchets ou détritiques des terrains de camping, des toilettes et le long des routes et des sentiers, etc.
- Fermer la barrière du terrain de camping aux véhicules à 1 h.
- Aider les campeurs à s'enregistrer eux-mêmes après les heures de travail.
- Vérifier la validité des laissez-passer.
- Faire des patrouilles du lotissement urbain (y compris les ruelles, les entreprises, les chalets, les cabanes et le terrain de camping du lac Clear).
- Vérifier les bâtiments et les infrastructures du parc pour relever des signes d'entrées illégales, de vols, de vandalisme et/ou d'incendie.
- Répondre aux alarmes des bâtiments pour vérifier s'il y a eu intrusion.
- Communiquer avec les gardes du parc et/ou la GRC, au besoin.

Exemple de patrouille de nuit

Heure	Tâche
17 h	Se présenter au kiosque du camping pour faire le point sur toute question ou tout emplacement présentant un problème et demander une liste des inscriptions actives des campeurs. Faire une patrouille du terrain de camping et du lotissement urbain.
Au crépuscule	Verrouiller le pavillon de bain de la plage, les toilettes de la station Esso et les toilettes de la baie Deep.

22 h – 23 h	Faire la tournée de tous les emplacements et rappeler aux campeurs que le couvre-feu s'étend de 23 h à 7 h.
23 h – 7 h	Couvre-feu et interdiction de consommer de l'alcool en vigueur.
23 h – 3 h 30	Faire la tournée du terrain de camping pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.
24 h – 1 h	Faire la tournée de tous les emplacements et rappeler aux campeurs que les feux et les lumières doivent être éteints avant 1 h (dire aux campeurs qu'ils peuvent mettre une dernière bûche ou ne plus en mettre dans le feu...).
1 h	Tous les feux et les sources de lumière importantes doivent être éteints au terrain de camping.
1 h	Fermer la barrière d'entrée du terrain de camping.
Toute la nuit	Patrouiller sur le terrain de camping et le lotissement urbain pour s'assurer que tous les règlements sont suivis.
Avant 7 h	Déverrouiller le pavillon de bain de la plage, les toilettes du lotissement urbain et celle des toilettes de la baie Deep.
7 h	Ouvrir la barrière d'entrée du terrain de camping.
8 h	Se présenter au kiosque (et voir le garde en service au besoin) pour faire rapport du déroulement de la nuit et signaler les problèmes survenus. Remplir et envoyer les rapports de quart.

En principe, on suggère que les agents de sécurité consacrent environ 70 % de leur temps sur le terrain de camping et 30 % au lotissement urbain, selon les incidents qui surviennent.